

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 21 MAI, 1864.

No. 21.

HISTOIRE DU CANADA

DOMINATION ANGLAISE.

(Suite.)

Tant d'abnégation, tant d'héroïsme de la part des Canadiens volant généreusement répandre leur sang pour défendre une impitoyable marâtre, eussent dû apaiser la haine de l'Angleterre et mériter aux Canadiens une large part de liberté et de justice ; mais loin de mettre fin à la tyrannie qui érasait nos populations. loin de museler ou briser cette oligarchie infâme et méchante qui voulait perdre notre race, l'Angleterre, après la guerre, laissa le parti anglais reprendre toute sa haine et accorda à peine quelques terres à nos braves miliciens en récompense de leurs vaillants services.

Elle en était d'ailleurs empêchée par ces octrois de terre que, de 93 à 1811, elle avait prodigués sans réflexion à des favoris qui, se faisant un titre et un droit de leur haine contre les Canadiens, se faisaient donner des 12, 14, et jusqu'à des 60 à 80,000 acres de terre chacun.

Dans cet espace de 18 ans, plus de trois millions d'acres furent ainsi donnés à des favoris qui ne remplirent aucun des engagements exigés de ceux à qui on octroie des terres, mais n'en conservèrent pas moins leurs titres, à la honte du gouvernement. Et de nos jours on a vu de malheureux Canadiens, appelés Squatters ou colons sans titre, après s'être établis sur ces terres qu'ils croyaient appartenir au gouvernement, les avoir défrichées, fécondées de leurs sueurs, s'en sont vus impitoyablement chassés par ces grands propriétaires qui, invisibles quand ces terres étaient sans valeur, vinrent alors faire valoir leurs titres et jouir sans honte et sans pudeur des sacrifices durs et pénibles de nos malheureux compatriotes. Par l'injustice et l'abandon honteux du gouvernement, ces Canadiens se voyaient forcés, sans recevoir aucune rémunération pour leur travail, de dire un douloureux et éternel adieu à ces lieux qui leur étaient d'autant plus chers qu'ils y avaient été plus malheureux, y avaient fait le plus de sacrifices pour rester fidèles au sol de leurs aïeux et jouir durant leur vieillesse, au sein de la famille, des fruits du dur labeur de leur jeunesse.

Dans la session de 1819, les estimés ayant

été soumis à la chambre d'assemblée, celle-ci nomma un comité pour examiner les comptes et les estimations, et dans la même session, le 24 mars, ce comité fit un long rapport dans lequel il blâmait certaines dépenses, et demandait le rejet de certaines sommes payées à des personnes occupant des sinécures ou recevant un salaire trop élevé pour l'importance de la charge qu'ils remplissaient. L'assemblée exigeait de plus un état détaillé des dépenses encourues par le gouvernement civil, dépenses qui, chaque année, augmentaient d'une manière alarmante.

L'assemblée ayant adopté le rapport du comité, qui conseillait un contrôle entier sur le budget, crut devoir refuser le paiement complet de la liste civile, telle que demandée par le conseil législatif.

De son côté, le conseil refusa les sommes votées par l'assemblée, et réussit à faire proroger les chambres par le duc de Richmond, gouverneur d'alors. De ces divers refus naquit entre la chambre d'assemblée et le conseil cet antagonisme funeste, cette longue lutte qui devait avoir pour résultat les troubles sanglants de 37 et 38.

L'assemblée, en demandant ces renseignements et en s'offrant à payer annuellement les dépenses du gouvernement, voulait travailler à la prospérité matérielle du pays et se débarrasser de cette oligarchie odieuse dont l'influence était si funeste aux Canadiens. Mais à chaque nouvelle tentative qu'elle faisait pour entrer dans cette voie sage et éclairée, elle voyait avec douleur le gouverneur, suivant son rôle et ses instincts, punir sa noble indépendance par une subite dissolution des chambres. Mais si nos gouverneurs croyaient, par ce moyen, diminuer le nombre des défenseurs de la patrie, leurs prévisions étaient loin de se réaliser, car les Canadiens, fiers et orgueilleux du travail et du dévouement de leurs mandataires, se faisaient un honneur et un devoir de les réélire.

Ce fut en 1822, que l'Angleterre voyant la lutte de plus en plus ferme et unie des Canadiens, eut, dans le but unique d'en finir avec cette race canadienne, avec sa langue et sa religion, l'idée monstrueuse et infâme de révoquer l'acte de 91, de réunir les deux Canadas, et d'appeler une forte émigration anglaise et irlandaise en ce pays.

A la première nouvelle de ce projet, les Canadiens en comprirent tout le danger, et se réunirent en assemblées nombreuses, pour protester, par des pétitions signées par plus de 60,000 signataires. Ces requêtes portées en Angleterre par Papineau, fils, et Neilson, représentaient aux communes anglaises que les Canadiens étaient heureux sous la constitution qu'ils possédaient et priaient instamment le gouvernement anglais de ne passer aucune loi qui aurait pour effet de les réunir au Haut-Canada. Ces démarches énergiques arrêtrèrent pour quelque temps cet odieux projet.

Cependant la lutte continuait toujours sur la question de la liste civile. Des adresses couvertes de 50,000 signatures et envoyées en Angleterre, avaient pu faire rappeler Dalhousie dont l'arbitraire ne connaissait plus de bornes ; mais le mal subsistait toujours et les membres se montraient de plus en plus difficiles sur cette question vitale : soutenus qu'ils étaient par le peuple, qui protestait hautement contre le gouverneur et l'oligarchie, promettait de soutenir Papineau, et accusait l'Angleterre des terribles ravages du choléra, causés, disaient-ils, par les 52,000 émigrants débarqués à Québec en 1832.

Le gouverneur Aylmer, écho de l'oligarchie, proposait alors comme moyen de noyer les Canadiens et de les faire disparaître comme peuple, d'établir 500,000 émigrants dans les townships de l'Est, et 100,000 dans la vallée de l'Outaouais.

Ce fut, en 1834, au milieu de ces luttes de plus en plus vivaces, que Papineau proposa ses fameuses 92 résolutions ; cette longue liste des sujets de plaintes que les Canadiens avaient contre l'Angleterre, comme : " La composition (1) vicieuse et irresponsable du conseil exécutif, dont les membres sont en même temps juges de la cour d'appel, et le secret que l'on a tenu envers cette chambre, lorsqu'elle a travaillé à en enquérir, non seulement les attributions du dit corps, mais même les noms de ceux qui en forment partie.—L'accroissement des dépenses du gouvernement, sans l'autorité de la législature, et la disproportion des salaires comparée aux services rendus, aux revenus des biens-fonds, et aux profits ordinaires de l'industrie chez des personnes d'autant et de plus de talents, de travail et d'économie que les fonctionnaires publics :.....Le cumul des places et emplois publics, et les efforts d'un nombre de familles, liées à l'administration, pour perpétuer en leur faveur ces états de choses, et pour dominer à toujours le peuple et ses représentants, dans des vues d'intérêt et d'esprit de parti :—L'immiscement de conseillers législatifs dans

les élections des représentants du peuple, pour les violenter et les maîtriser, et les choix d'officiers-rapporteurs souvent faits pour les mêmes fins, dans des vues partiales et corrompues : —L'intervention du gouverneur-en-chef actuel lui-même, Lord Aylmer, dans les dites élections ; son approbation donnée à l'immiscement des dits conseillers législatifs dans les mêmes élections ; la partialité avec laquelle il s'est interposé dans les procédures judiciaires liées aux dites élections, pour influer sur ces dites procédures dans l'intérêt du pouvoir militaire et contre l'indépendance du pouvoir judiciaire, et les applaudissements par lui donnés en sa qualité de commandant des forces, à l'exécution sanglante du citoyen par le soldat, dont les auteurs n'avaient pas été acquittés par un petit jury : L'intervention de la force militaire, par quoi trois citoyens paisibles, soutiens nécessaires de leurs familles, et étrangers à l'agitation de l'élection, ont été tués et fusillés dans la rue : Les divers systèmes fautifs et partiaux d'après lesquels on a disposé depuis le commencement de la constitution, des terres vacantes en cette province, lesquels ont mis la généralité des habitants du pays dans l'impossibilité de s'y établir :—L'accaparement frauduleux et contraire aux lois, et aux instructions de la couronne, de grandes étendues de terres, par les gouverneurs, conseillers législatifs et exécutifs, juges et employés subordonnés :..... "La détention injuste du collège de Québec, formant partie des biens du ci-devant ordre des jésuites ravi à l'éducation, pour y loger des soldats.....Les refus des gouverneurs, et surtout du gouverneur-en-chef actuel, de communiquer à cette chambre un grand nombre de renseignements demandés de temps à autre sur les affaires publiques de la province, et qu'elle a droit d'avoir ; le refus du gouvernement de Sa Majesté, de rembourser à la province le montant de la défalcation du ci-devant receveur-général, (1) et sa négligence à exercer les droits de la province, sur les biens et la personne du même ci-devant receveur-général."

Ces résolutions, qui devaient avoir pour résultat de rendre de plus en plus fermes et unis les membres de l'opposition canadienne, virent après leurs passation, quelques membres influents abandonner Papineau, cette personnification des Canadiens, et se ranger au parti anglais pour éviter les suites des violentes commotions qui devaient nécessairement résulter de cette opposition prolongée. Leur but était bon, mais leur tort était d'abandonner le peuple après avoir travaillé à lui faire connaître ses droits et l'avoir excité à les soutenir.

(1) Extraits des 92 résolutions, J. F. Perrault.

(1) Caldwell.

En effet, des associations se formaient partout, une agitation, une ardeur fiévreuse régnait parmi les Canadiens, à la pensée du refus continu de toute réforme libérale, et la surexcitation était extraordinaire, surtout à Montréal, et dans quelques comtés environnants, où l'on se préparait à une résistance ouverte.

Cependant Papineau, dont la politique était plutôt une opposition systématique au gouvernement qu'une lutte déclarée, proposait dans son adresse aux électeurs de ne rien consommer des marchandises venant d'Angleterre et de ne se vêtir que du produit de nos propres manufactures afin de ruiner le commerce anglais et d'épuiser par contre le revenu dont la chambre ne pouvait disposer; mais il se vit entraîné par une foule de jeunes membres qui, dit Garneau, "ne voyant les obstacles qu'à travers un prisme trompeur, croyaient pouvoir amener l'Angleterre où ils voudraient. Ils ne se doutaient point que l'Angleterre, plus habile, se servirait d'eux-mêmes plus tard pour faire marcher un système dont la fin première et fixe serait, suivant Lord Durham, son auteur, d'établir dans cette province une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de n'en confier la direction qu'à une législature décidément anglaise.

(A continuer.)

Ecole Normale Laval.

Dimanche dernier, le 15 du courant, avait lieu à l'Ecole Normale Laval une soirée musicale et littéraire, organisée dans le but de célébrer le septième anniversaire de l'inauguration de cette institution.

Au milieu d'un auditoire d'élite de plus de 300 personnes, on remarquait S. G. Mgr. de Tloa, l'hon. Juge A. N. Morin, l'hon. M. H. Langevin, solliciteur-général, MM. Bellerose, Daoust, Jos. Dufresne, Raymond, membres du parlement; le Rév. E. Taschereau, Recteur de l'Université-Laval, le Rév. M. Ed. Langevin, Secrétaire de Archevêché, M. l'abbé Méthot, préfet des études au Séminaire de Québec, M. l'abbé A. Légaré, Procureur du Séminaire, M. l'abbé Baillargé, Econome du Séminaire, le Rév. M. Le Moine, Chapelain des Ursulines, les RR. PP. de St. Sauveur, ainsi que plusieurs autres membres du clergé.

Pour rendre compte de la soirée avec justice, il faudrait repasser une à une chaque partie du programme, et en faire l'éloge.

Voici ce programme :

Chœur (des enclumes) du *Trouvère*... VERDI

Discours d'ouverture, par M. FERLAND.

Etude de l'histoire, morceau déclamé par M. FOURNIER.

Deux études de Solfège.... LE CARPENTIER.

Inconvénients d'une petite taille, morceau déclamé par M. POTVIN.

Duo (scène de la prison) du *Trouvère*. VERDI.
Lecture de compositions, par MM. LACHANCE et FOURNIER.

Le Propriétaire, chanson comique. PARISOT.
Le plus beau jour de ma vie, morceau déclamé par M. SIMARD.

Duo de piano sur *Eurynthe* de Weber..... LOS SANTOS

La dernière nuit de l'année, morceau déclamé par M. LACHANCE.

De la retraite voici l'heure, quatuor. DE RILLÉ.
Lecture de composition, par M. SIMARD.

La Marseillaise de la paix. Paroles de M. A. GERIN-LAJOIE..... R. DE LISLE.
Discours de circonstance, par M. le Professeur NORBERT THIBAUT.

C'est ma fille! cri du cœur (chanson comique)..... J. HUIILLER.

"Le départ du Régiment."..... DE RILLÉ.

GOD SAVE THE QUEEN!..... LULLY.

M. Gagnon, professeur de musique à l'Ecole Normale, avait préparé la partie musicale de la soirée. Pour qui connaît le dévouement, le zèle et l'habileté de ce monsieur, c'est assez dire que le choix de la musique, aussi bien que celui des chœurs, était des plus heureux, et que rien ne manquait pour donner à la soirée un intérêt toujours croissant.

A part M. Gagnon, qui a joué un duo avec son frère, M. Ernest Gagnon, un seul amateur a pris part à la soirée: c'était M. Petrus Plamondon. M. Plamondon est bien connu de tous ceux qui s'occupent un peu de musique; il a contribué, par le concours précieux de sa voix, à donner de l'attrait à la soirée.

Nous mentionnerons particulièrement, parmi ceux qui ont déclamé des morceaux, MM. Lachance et Potvin. Ce dernier raconta, de la manière la plus comique, les *inconvénients d'une petite taille*. Heureusement qu'il prit son malheur avec philosophie, et qu'il sut puiser avec esprit ses consolations dans les 5 pieds de stature du *petit caporal*.

Quant à l'incomparable M. Napoléon Mercier, voici ce qu'en dit le *Canadien* de lundi dernier: "..... la foule se dispersa un peu après neuf heures, emportant avec elle une visible et agréable satisfaction, et riant encore de cet infortuné *Propriétaire*, et de ce père par trop enthousiasmé du talent musical de sa fille, criant partout: *C'est ma fille!* deux chants d'un comique des plus spirituels, qui ont tenu tout l'auditoire dans une hilarité complète, et qui ont valu de bruyants applaudissements au chanteur, M. Napoléon Mercier, qui possède le talent du comique presque à la perfection."

Avant le chant de la *Marseillaise de la Paix*, M. le Principal fit un éloge bien mérité du livre de M. Gérin-Lajoie, *Jean Rivard*. Il remercia

particulièrement M. Lajoie, au nom des Instituteurs, des excellentes choses que ce monsieur a dites dans son livre en faveur de l'éducation. L'assemblée montra, par de vifs applaudissements, qu'elle pensait comme M. le Principal.

Le *Courrier du Canada* apprécie comme suit la partie littéraire du programme :

"La partie littéraire du programme a été également très-intéressante. Plusieurs élèves ont donné lecture de compositions sur différents sujets. Deux discours ont été prononcés, l'un à l'ouverture de la soirée, par M. Ferland ; l'autre, vers la fin, par M. le Professeur Norbert Thibault. Nous regrettons d'être arrivé trop tard pour entendre le premier de ces discours. Quant au second, qui a été écouté avec un religieux silence par l'auditoire, nous ne croyons être que juste en disant qu'il fait honneur à son auteur. M. Thibault nous a raconté l'intéressante histoire de l'éducation en Canada, depuis l'établissement du pays jusqu'à nos jours.

Le discours de M. Thibault accuse de nombreuses recherches et connaissances et un rare amour du travail chez son auteur.

M. Thibault a débuté avec éclat dans la carrière où il est entré. Avec l'énergie que nous lui connaissons il ne pourra manquer de faire rapidement son chemin.

A la fin de la soirée M. le Principal Langevin a remercié l'auditoire de la bienveillance dont il avait fait preuve en assistant à cette petite fête. Mgr. l'Administrateur, se faisant l'interprète fidèle de toutes les personnes présentes, a remercié à son tour M. le Principal et messieurs les professeurs et élèves, de la charmante soirée qu'ils leur avaient ménagée, et a fait des vœux pour la prospérité de cette institution d'éducation dont les salutaires effets se font sentir déjà par tout le pays."

Coup d'œil sur l'histoire de l'instruction primaire dans le Bas-Canada.

(Discours prononcé à l'École Normale Laval le 15 mai 1864.)

"Le Canada semble être un pays spécialement gardé par la Providence....."
(Vén. Mère de l'Incarnation.)"

I

Monseigneur, Mesdames et Messieurs,

En 1632, le R. P. Paul Ljeeune, de l'ordre illustre de St. Ignace de Loyola, écrivant au R. P. Jacquinot, provincial de la même compagnie en la province de France, disait :

"Je suis devenu régent en Canada ; j'avais l'autre jour un petit sauvage d'un côté et un

petit nègre ou maure de l'autre, auxquels j'apprenais à connaître les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à P, A, B, C, mais avec un contentement et une satisfaction si grande, que je n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France." (a)

En 1862, c'est à dire à 230 ans de distance, le Bas-Canada possédait :

3501 institutions de tout genre, fréquentées par 188,635 élèves.

Ces institutions se divisent comme suit :

10	écoles supérieures ;
206	do secondaires, dont
29	collèges,
94	convents et
83	académies ;
3	écoles normales ;
4	do speciales ;
3278	do primaires, dont
231	écoles modèles de garçons,
52	do do, de filles, et
2995	do élémentaires.

Total : 3501 institutions. (b)

II

Si les chiffres ont jamais eu quelque éloquence, c'est assurément en cette occasion-ci. Ils disent, en effet, mieux que je ne le saurais faire, quels immenses progrès se sont accomplis dans le Bas-Canada, depuis le jour où le Père Lejeune écrivait la lettre que je viens de rapporter, jusqu'au temps où nous sommes.

Raconter comment se sont opérés ces merveilleux développements, c'est ce que ni le temps que j'ai à ma disposition, ni mes faibles talents ne me permettent de faire. Au reste, eussé-je temps, savoir et talents nécessaires, que je n'entreprendrais pas une semblable tâche : jusqu'à un certain degré, elle serait superflue.

Quel est, en effet, le Canadien-Français qui ignore ce qu'ont fait de bien à notre patrie les RR. PP. Récollets, les RR. PP. Jésuites, notre admirable clergé séculier, nos collèges et nos séminaires, surtout les séminaires de Québec et de Montréal, nos nombreuses communautés de femmes, je veux dire d'anges, si dévouées, si modestes, si saintes ?

J'aime à croire qu'il n'en est aucun.

Mais ce que tout le monde ne connaît peut-être pas aussi bien, c'est la marche qu'a suivie l'instruction primaire dans le Bas-Canada.

Sur cette dernière partie de l'histoire de

(a) Voir : *Relations des Jésuites*, vol. 1, page 12, 2ème colonne

(b) Voir : Rapport du Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada, pour 1862, page 53.

l'instruction publique chez les Canadiens-Français, je vous invite à jeter avec moi un rapide coup d'œil général.

III

Il n'est aucune situation, aucune profession, a dit quelque part M. Guizot, qui n'exigent certaines connaissances sans lesquelles l'homme ne saurait travailler avec fruit ni pour la société ni pour lui-même.

Il y a donc un certain genre d'éducation et un certain degré d'instruction dont tous les sujets de l'Etat ont besoin.

C'est ce qu'on appelle *l'instruction primaire*. Elle doit comprendre les préceptes de la religion et de la morale, les devoirs généraux des hommes en société, et ces connaissances élémentaires qui sont devenues utiles et presque nécessaires dans toutes les conditions, autant pour l'intérêt de l'Etat que pour celui des individus.

A part *l'instruction élémentaire*, il y a encore *l'instruction secondaire*, qui comprend, selon M. Guizot, tout ce qu'on a besoin de savoir pour être ce qu'on appelle *un homme bien élevé*, et *l'instruction spéciale*, qui se diversifie selon les différentes professions, et dont l'objet est de faire approfondir, aux jeunes gens qui les embrassent, toutes les études qui s'y rapportent.

Il suffit, dit encore M. Guizot, de jeter un coup d'œil sur l'histoire des peuples pour se convaincre que ces trois degrés d'instruction sont indispensables, et que de leur bonté relative, de leur sage distribution, dépendent, jusqu'à un certain point, non-seulement le bien-être des sujets, l'éclat et la prospérité d'un empire, mais encore son repos intérieur et sa durée.

Ces trois genres d'instruction ont une égale importance ; et le peuple qui les possède au plus haut degré, est un peuple instruit. S'il est chrétien, il est dans la voie du progrès ; s'il est catholique, il est arrivé au point culminant de la seule véritable civilisation.

IV

On peut le dire, car ce n'est pas un déshonneur pour nous, comme la suite de cette étude l'établira, je l'espère : il n'y a guère plus de quarante ans que l'instruction primaire, c'est-à-dire la véritable instruction populaire, a commencé à se répandre parmi la population des campagnes du Bas-Canada.

Dans les villes et les villages, un certain nombre de jeunes gens et de jeunes personnes recevaient, il est vrai, une instruction solide et variée ; mais si vous vous éloigniez un peu de ces grands centres de population, vous tombiez du même coup au milieu de populations ignorantes.

le désire qu'il soit bien compris que je n'attache pas au mot *ignorance* la même idée que celle qu'on a coutume de lui faire exprimer. S'il en était autrement, je le retrancherais, car il m'est impossible de considérer comme complètement ignorant un peuple qui connaît ses devoirs envers Dieu et tous les autres qui en découlent nécessairement. Or, l'on sait qu'on n'a jamais en raison de remarquer chez les Canadiens Français, cette absence de connaissances religieuses qui existe malheureusement chez certains peuples qui se vantent d'être parvenus *to the highest degree of civilisation*.

A défaut d'un autre terme, j'emploie le mot *ignorance*.

Quelques sérieux efforts furent tentés, sous la domination française, pour répandre l'instruction primaire dans les campagnes.

En 1668, Mgr. de Laval, devant le nom duquel toute louange pâlit, établit une ferme-modèle à St. Joachim, au pied du cap Tourmente, et le 8 juin 1693, il fonda 6 pensions afin de venir en aide aux écoliers pauvres. Les jeunes gens qui fréquentaient cette école, s'adonnaient à l'agriculture ou à divers métiers, suivant leur inclination : ceux qui montraient des dispositions pour l'étude pouvaient également satisfaire leur goût. A son exemple, M. Soumande, prêtre, directeur de cet établissement en même temps qu'il desservait toutes les paroisses depuis Ste. Anne jusqu'à la Baie St. Paul, y fonda 5 pensions en exprimant le désir qu'on y formât de bons instituteurs ; c'est là probablement le premier essai d'école normale en Canada. Ces pensions furent transférées à Québec en 1715. (c)

En 1694, François Charon de la Barre, Pierre Leber et Jean Frédin fondèrent l'Hôpital-Général de Ville-Marie. Cet établissement fut d'abord destiné au soulagement des pauvres et des infirmes ; mais, voyant que cette institution de charité ne produisait pas tout le bien qu'ils en avaient d'abord attendu, les trois pieux fondateurs demandèrent, quelques années plus tard, au gouvernement français, la permission de se charger du soin de former des jeunes gens pour les métiers, et des instituteurs pour l'instruction des garçons dans les campagnes : ce qui leur fut accordé. Mais, pour une raison ou pour une autre, la noble entreprise des Frères Charons, (c'est le nom générique sous lequel on désigne ordinairement ces trois courageux laïques), n'eut point ce succès qui seul consacre une œuvre et la rend féconde en résultats avantageux.

(c) Voir : *Aperçu de l'histoire de Québec sous la domination française* : lecture prononcée en 1849 et 1850, devant l'Institut canadien, par le Rév. M. Jean Langvin.

En 1721, les Frères Charons n'avaient encore établi dans le pays, que six ou sept écoles, dont une à Batiscan, une, aux Trois-Rivières, une à Boucherville, une à Longueuil et une à la Pointe-aux-Trembles. Leur institut cessa d'enseigner, sauf erreur, en 1737, et ils cédèrent leur hospice à M^{de}. veuve d'Youville en 1742. (d)

Cependant, le gouverneur qui administra le Canada de 1703 à 1725, M. de Vaudreuil, — homme dont l'esprit vaste et sûr embrassait à la fois tous les sujets se rapportant au bien-être de la colonie, — voulut aussi, en 1722, faire quelque chose pour l'avancement de l'instruction primaire dans les campagnes. C'est pourquoi il établit huit maîtres d'école dans différentes parties du pays. Mais ces généreuses tentatives exceptées, ainsi que les services rendus dans les villes et les villages par les séminaires et les couvents, surtout les Ursulines de Québec; et dans les paroisses, 1o par les sœurs de la Congrégation, qui, en 1747, comptaient déjà douze maisons où elles donnaient l'instruction à plus de deux mille jeunes filles; 2o par quelques moines mendiants, qui, en échange de la généreuse hospitalité qu'on leur accordait, apprenaient à lire et écrire aux enfants des campagnes; 3o par un bon nombre de curés pleins de zèle et de charité, qui faisaient de leurs presbytères autant de maisons d'école; — à part cela, ai je dit, rien de plus ne fut tenté, sous la domination française, en faveur de l'instruction populaire.

C'était peu, et c'était beaucoup.

C'était peu, si l'on songe que la population du Canada s'élevait à près de 20,000 âmes en 1721; et lors de la conquête, à 65 ou 70,000.

C'était beaucoup, si l'on tient compte de la manière dont était disséminée cette population.

La moitié au moins habitait les trois grandes villes de la colonie; le reste occupait les 72 paroisses qui subdivisaient les trois gouvernements de la Nouvelle-France, à savoir: Québec, Montréal et Trois-Rivières.

(e) Et si l'on considère de plus que le Canada fut exposé pendant plus de cent ans aux attaques continuelles des Iroquois, et qu'il fut presque toujours négligé, au 18^e siècle, par une mère-patrie dont le souverain, type du mal, était plus avide de courtisanes que désireux de conserver les colonies de la France, — le fait que l'instruction primaire ne prit point de développements plus considérables dans les

campagnes, n'a rien qui doive nous étonner.

Quoi qu'il en soit, c'est dans cet état d'ignorance littéraire que nous surprit la conquête, je veux dire la cession du Canada à l'Angleterre.

(A continuer.)

Ce que nous avons déjà dit dans "La Semaine" touchant les *Associations d'Instituteurs*, prouve assez quelle immense importance nous attachons à ces paisibles et instructives assemblées, pour qu'il ne soit pas nécessaire de revenir longuement aujourd'hui sur le même sujet.

La plus grande partie de l'avenir des Instituteurs ne réside, en effet, que dans une forte union entre tous les membres du corps enseignant, et nous sommes convaincus que nos Associations sont seules capables d'amener ce résultat si désirable et si nécessaire.

Nous attirons donc l'attention toute spéciale des Instituteurs et des Inspecteurs d'école sur la circulaire que nous publions plus loin, et nous les prions instamment de se rendre en foule à la prochaine Conférence.

Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval.

La vingt-deuxième Conférence de cette Association aura lieu à l'Ecole Normale-Laval, Samedi, le 28 de Mai prochain, à 9 heures précises du matin.

Les Messieurs dont les noms suivent, donneront chacun une lecture; M. C. Dufresne "quelques remarques sur la philosophie naturelle"; M. Norbert Thibault, "comparaison entre les écoles normales d'Europe, des Etats-Unis et celles du Canada"; M. D. McSweeney, "tenue des livres"; M. A. Doyle, "Grammaire anglaise"; M. C. J. L. Lafrance, suite d'une précédente lecture sur la géologie.

On continuera ensuite de discuter les questions suivantes sur l'écriture:

16° Qu'est-ce qu'on entend par écriture *posée* et par écriture *expéditée*?

17° Quand et comment doit-on pratiquer chacune de ces écritures?

18° Quels sont les défauts à éviter dans ces écritures et comment faut-il les éviter?

Les quatre questions suivantes seront aussi discutées:

1° Est-il utile d'enseigner la tenue des livres dans toutes les écoles?

2° Quelle espèce de tenue des livres est-il à propos d'enseigner dans les écoles élémentaires, et dans celles d'un genre supérieur?

3° Quand faut-il commencer à enseigner la tenue des livres?

(d) Voir: *Mémorial de l'Education du Bas-Canada*, par J. B. Meilleur, A. M., M. D., L. L., D.

(e) Voir: *Mémoires sur le Canada*, page 14, par M. D. P. Myrand.

4^o Quelle méthode est-il préférable d'adopter pour la tenue des livres ?

La Messe se dira à 8 heures et le conseil s'assemblera à 8 $\frac{1}{4}$ heures.

Par ordre,

J. B. CLOUTIER,
Secrétaire.

Le morceau de poésie qui a paru dans le dernier No. de *La Semaine*, sous le titre : *Œuvre du Bon Pasteur*, n'a pas été composé à Québec, comme quelques-uns auraient pu le penser, peut-être.

Nécrologie.

Nous avons appris avec le plus profond regret la mort de l'Honorable FRANÇOIS LEMIEUX, qui représentait au Conseil Législatif la division de La Durantaye. C'est hier matin, à 1 heure, que le pays a fait cette douloureuse perte.

Né en 1811 à la Pointe-Lévis, M. Lemieux fit à Québec son cours d'études, et il embrassa la profession d'avocat, où il s'est distingué et fait aimer à la fois. Le comté de Dorchester, de 1847 à 1854, lui confia ses intérêts. De 1854 à 1861, il représenta en Chambre le comté de Lévis, et en 1862 les électeurs de la division de La Durantaye le choisirent à l'unanimité pour les représenter au Conseil.

M. Lemieux fut ministre sous le gouvernement Cartier et sous le gouvernement Brown. C'était un homme modéré, de belles manières, de rapports agréables, un cœur d'élite, un esprit conciliant. Il laisse de nombreux amis, qui déploreront longtemps sa fin prématurée.

Il n'avait pas un seul ennemi.

M. Lemieux a attaché son nom aux réformes et améliorations les plus importantes accomplies de son temps dans le pays. L'abolition de la Tenure Seigneuriale, le chemin de fer de Québec aux Trois Pistoles, etc., sont de ce nombre.

Il n'était âgé que de 53 ans.

(*Tribune* du 17.)

Le Verger Canadien.

Nous accusons avec reconnaissance réception d'un exemplaire de la seconde édition du *Verger Canadien*.

Cet ouvrage précieux, dû à la plume infatigable de M. l'abbé Provancher, devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui s'occupent de la culture des fruits en Canada, de tous ceux qui aiment à voir cette science prendre de grands développements, et qui

savent aussi apprécier le travail et les sacrifices des hommes dévoués qui travaillent à l'amélioration du pays.

67 vignettes ornent cet ouvrage et contribuent infiniment à l'intelligence des diverses règles qui y sont renfermées.

Cette seconde édition est surtout faite en vue de la culture de la vigne et de la canneberge (ataca), qui commence enfin à prendre les développements qui conviennent à son utilité et à son importance.

La partie typographique, œuvre de M. Darveau, est irréprochable.

Nous reviendrons à loisir sur ce sujet.

LA DERNIÈRE NUIT DE L'ANNÉE.

Le dernier jour de l'année, à minuit, un vieillard était à sa fenêtre, regardant avec désespoir tantôt le ciel immobile et éternellement jeune, tantôt la terre silencieuse et blanche, sur laquelle personne n'est alors aussi malheureux que lui. Sa tombe était là, à ses côtés, couverte non des riantes fleurs de l'enfance, mais du manteau de neige de la vieillesse ; et il se trouvait n'avoir rapporté d'une vie riche des dons du ciel, que des erreurs, des infirmités, un corps flétri, une âme corrompue, un cœur empoisonné et une vieillesse repentante. Les belles journées de sa jeunesse passaient en ce moment devant lui comme des fantômes, et le ramenaient à cette charmante matinée où son père, pour la première fois, l'avait placé sur le chemin de la vie, chemin fatal qui se partage en deux sentiers, dont l'un, celui qui est à droite, éclairé d'une lumière divine, conduit au séjour de la vertu, pays paisible, rempli de moissons, d'anges et de rayons éblouissants, et dont l'autre, celui qui est à gauche, va se perdre, après mille détours, dans un antre noir, rempli de serpents, de vapeurs infectes et malfaisantes.

Hélas ! les serpents s'attachaient à son cœur, et il ne savait pas dans quel lieu il se trouvait. Il s'écriait avec un inexprimable accent de douleur et de repentir : " O ciel, rends-moi ma jeunesse ! ô mon père, place-moi de nouveau sur la route de la vie, et que je fasse un autre choix ! "

Mais depuis longtemps son père et sa jeunesse n'étaient plus. Il vit des feux-follets danser sur des marais et aller s'éteindre au milieu du cimetière : " Voilà mes folies," dit-il. Il vit une étoile se détacher du ciel, briller encore dans sa chute et se briser contre la terre : " C'est moi," dit son cœur saignant. Et les dents du remords s'enfonçaient encore plus avant dans ses blessures.

Son imagination éveillée lui montrait sur

les toits des fantômes. D'un côté, un moulin à vent levait d'un air menaçant ses bras gigantesques pour l'écraser; de l'autre, un cadavre oublié dans une chapelle mortuaire prenait par degrés ses traits. Tout à coup, au sommet du clocher, retentit, grave comme un chant d'église, la musique qui annonçait la nouvelle année. Il s'attendrit, promena un long regard sur l'immense horizon, et pensa aux amis de sa jeunesse qui, à cette heure, meilleurs et plus heureux que lui, avaient un rang dans la société, étaient entourés d'enfants vertueux et jouissaient de l'estime de leurs concitoyens. " Hélas ! je devrais en ce moment, si je l'avais voulu, goûter en paix, comme vous, les douceurs du sommeil ! O mes parents ! je devrais être heureux, si j'avais suivi les leçons, les conseils que vous me donniez à tous les premiers jours de l'année ! "

Et tandis qu'il se livrait aux souvenirs d'une existence évanouie, il lui sembla que le cadavre qui avait pris ses traits se dressait et devenait un jeune homme vivant.

Il se cacha les yeux, son cœur était pénétré d'une angoisse mortelle, des larmes brûlantes tombaient sur son visage. Il répéta en soupirant : " O reviens, ma jeunesse, reviens ! "

Et en effet sa jeunesse était revenue; tout ce qu'il venait de voir n'avait été qu'un rêve. Il se retrouva jeune homme comme la veille; ses fautes seules n'étaient pas une illusion.

Il remercia le ciel de pouvoir encore quitter le sentier fangeux du vice et prendre la voix lumineuse qui conduit au pays des moissons.

Retourne avec lui, jeune homme, si comme lui tu te trouves sur le faux chemin ! Ce songe terrible un jour sera ton juge ; plus tard, tu auras beau crier : " Reviens, ma jeunesse ! " ta jeunesse ne reviendra plus !

JEAN PAUL RITCHER.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—Une motion de *non-confiance*, amenée par l'hon. M. A. A. Dorion, a été rejetée par deux voix de majorité.

Dans la séance de mercredi dernier, M. le député de Missisquoi (O'Halloran) a demandé si c'était l'intention du gouvernement de proposer quelques changements à la loi qui concerne l'éducation supérieure, les écoles communes, la conduite du bureau de l'éducation, ainsi que la charge d'inspecteur d'école pour le Bas-Canada; et si *oui*, quels seront ces changements ?

L'honorable M. Cartier a répondu négativement.

Etats-Fédéraux.—La lutte engagée au sud du Rapidan entre les troupes du Nord et celles du Sud, se continue. D'après la *Tribune* de New-York, le Nord a perdu déjà, depuis le 6 de ce mois, près de 40.000 tués, blessés et prisonniers. La *Tribune* ajoute que le Sud a perdu davantage. Quatorze généraux sont perdus, pour le Nord : quatre ont été tués, six blessés et quatre faits prisonniers. Jamais on n'avait vu pareille tuerie d'officiers généraux. Le général Grant s'entête contre les obstacles et le général Lee s'entête à les faire renaître sous les pas de ses ennemis.

Etats Confédérés.—Magruder, général sécessionniste, avec 24,000 hommes, a opéré sa jonction avec le général Kirby Smith à Sabine Cross Roads.

Les dernières dépêches annoncent que Beauregard est parti pour aller rejoindre Lee, et que celui-ci maintient sa ligne de bataille et qu'il espère forcer Grant à abandonner la lutte.

EUROPE.

France.—L'Empereur a fait au discours des ambassadeurs japonais la réponse suivante :

" Je sais bon gré au Taikoun de ce qu'il a compris la nécessité de donner des explications sur les difficultés qu'a rencontrées l'exécution du traité et sur l'attentat commis contre un officier français. Je désire sincèrement voir nos relations s'étendre ; pour cela il faut que le gouvernement japonais fasse respecter le droit des gens, et se convainque que les puissances européennes sont d'accord pour défendre dans les pays lointains leur honneur et leurs intérêts. "

Etats de l'Eglise.—Le Pape est entièrement remis, et l'on a aujourd'hui la certitude, dit un correspondant romain, que le séjour de quelques semaines que Sa Sainteté va faire à Castel Gandolfo fera disparaître tout à fait les dernières traces de sa maladie.

Pologne.—Les nouvelles de Pologne sont désastreuses : le gouvernement Russe poursuit son plan d'extermination avec une ténacité que rien ne lasse. Depuis que les grandes puissances ont cessé leurs plaintes timides et respectueuses, l'œuvre de la dépopulation augmente ; et chaque jour les restes de la Pologne sont dirigés sur la route sanglante de la Sibérie.

AFRIQUE.

Tunis.—Des nouvelles de Tunis, arrivées par la voie de Messine, annoncent que l'insurrection se généralise.

20,000 Bédouins, après avoir coupé les communications entre Tunis et les Provinces, et occupé Kirwin, menacent Monastir.